Page 89. Exercice 65.

Un concours se déroule en deux étapes :

• tous les candidats passent les épreuves d'admissibilité à l'écrit ;

• seuls ceux qui sont déclarés "admissibles" passent les épreuves d'admission à l'oral. Ces derniers sont alors déclarés "admis" ou pas.

1 200 candidats se sont présentés à ce concours. Après l'écrit, un tiers d'entre eux a été recalé. Les autres ont passé l'oral et les trois quarts de ceux-ci n'ont finalement pas été admis.

**Combien de candidats ont été admis à ce concours ?**